Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lons-le-Saunier, le 20 Juillet 2015

PRÉFET
DU JURA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lâcher d'eau sur la rivière d'Ain :
Mardi 21 juillet 2015 à 22h00

L'épisode de sécheresse que le Jura traverse depuis près d'un mois entraîne le développement d'algues sur le bassin versant de la rivière d'Ain et notamment sur la basse vallée.

La cellule d'alerte de l'Ain s'est réunie le 16 juillet 2015 afin de définir les mesures à prendre pour mettre fin au développement des algues dans la rivière.

A la suite de cette réunion, Jacques Quastana, préfet du Jura, a pris un arrêté préfectoral le 20 juillet 2015 autorisant un lâcher d'eau sur la rivière d'Ain.

Ce lâcher d'eau, d'un débit de 100 m^3/s pendant 2 heures, aura lieu le **mardi 21 juillet 2015 à partir de 22h00**. Il entraînera une augmentation du niveau de l'eau d'environ 50 centimètres et des vitesses d'écoulement suffisantes pour arracher les algues.

Chacun est invité à respecter les règles de prudence en particulier sur les accès aux îles basses qui peuvent être submergées durant ce lâcher.

Le stationnement sur ces îles est interdit pendant cette opération **du mardi 21 juillet à 22h00 au mercredi 22 juillet 2015 à 8h00**.

L'attention des promeneurs est appelée sur la nécessité de ne plus être sur ces lieux deux heures avant le déclenchement de l'opération soit à compter de 20 h00.

La consommation d'eau liée à ce lâcher est estimée à 1,2 millions de m^3, soit une variation de cote du lac de Vouglans de 10 à 12 centimètres. Cette diminution sera compensée par une réduction de 12 à 9m^3 /s du débit à l'issue de l'opération.

PRÉFECTURE DU JURA - 8, rue de la préfecture - 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX -
☎ : 03 84 86 84 00 - ✉ :prefecture@jura.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »